
Ceci est un modèle de contrat de travail destiné aux producteurs agricoles.

Les différentes sections sont présentées par des titres. Le producteur devra compléter chaque section selon son entreprise et le fonctionnement de celle-ci



Ce symbole permet de retrouver certaines informations intéressantes pour aller plus loin dans votre réflexion.

Le CMCA peut vous accompagner dans la gestion des ressources humaines à la ferme.

Contrat de travail

Entre

Ferme XYZ inc.

Et

M/Mme ABC DEF

Nom du poste

Le présent contrat statue que ***M/Mme ABC DEF*** est engagé par la ***Ferme XYZ inc.*** au poste de ***Nom du poste.***

Durée du contrat

La période d'emploi commence le _____. ***Indiquez ici si une date de fin est prévue ou non.***

Période de probation

Y a-t-il une période de probation ? De quelle durée ?

Y a-t-il des conditions spécifiques à la période de probation ?

Y a-t-il une rencontre à la fin de cette période pour confirmer l'emploi ?

La boîte à outils RH du CMCA contient également un outil d'appréciation du rendement afin de bien structurer la rencontre à la fin de la période de probation si vous en faites une. Une rencontre bien planifiée aura des impacts positifs, alors qu'à l'inverse, si la rencontre est mal préparée, elle peut avoir un effet démotivant.

Supérieur immédiat

M/Mme JKL, nom du poste (actionnaire, propriétaire, gérant, autre ?), agira à titre de supérieur immédiat.

Est-ce que l'employé aura plus d'un supérieur pour les différents aspects de l'emploi ? (Organisation de ses tâches quotidiennes, questions pour la paie, avertir d'un congé, etc.)

Horaire de travail

Les périodes de travail normales seront

XX heures par jour

XX heures par semaine

Le temps réservé aux repas ***est de XX minutes ou XX heures.***

L'employé aura une fin de semaine de congé sur ***XX.***

L'horaire est-il sujet à changement selon les saisons et les besoins ? Si oui, l'indiquer.

Les heures supplémentaires et les journées travaillées en dehors de l'horaire normal sont :
rémunérées, mises dans une banque de temps, autres ?

****Normes du travail pour le travail agricole à respecter***

Détermination du salaire

Le salaire brut est de ***XX \$/ semaine ou heure***

(?) Des sommes seront déduites du salaire :

-Exemple : loyer XX\$

La paie est versée ***chaque semaine ou aux deux semaines, par chèque ou par dépôt direct?***

Le salaire est-il revu annuellement ?



Saviez-vous que nous pouvons vous aider dans la détermination de l'échelle salariale de votre entreprise ? Notre outil permet de réfléchir sur la façon d'être équitable entre vos employés selon leur formation, leur expérience et leur ancienneté. Contactez-nous pour en savoir plus.

Vacances et congés

Les vacances seront payées à raison de 4% du salaire gagné. ***Y a-t-il des périodes de l'année ou il est impossible de prendre des vacances ?***

Les congés fériés payés sont ***ceux des normes du travail ou vous en offrez + ?***

-Si ceux des normes du travail :

- Le jour de l'An
- Le Vendredi Saint ou Lundi de Pâques
- Le lundi qui précède le 25 mai
- Le 24 juin
- Le 1^{er} juillet
- Le 1^{er} lundi de septembre
- Le 2^e lundi d'octobre
- Le 25 décembre

Y a-t-il une procédure pour demander des congés ?

Congés de maladie

XX journée(s) par mois de travail peut(vent) être prise(s) en raison de maladie. Des congés sont cumulatifs dans l'année en cours, mais non monnayables et non transférables sur l'année suivante.

Description du poste

Décrire le poste qui sera occupé, les tâches et les responsabilités de l'employé.



Les conseillères du CMCA peuvent vous accompagner dans la définition des postes de travail sur votre entreprise.

Préavis

Si l'employé ou la ferme désire résilier cette entente, il doit donner à l'autre partie un préavis de **15** jours.

Signature de l'employé

Date

Signature du supérieur

Date